

Témoignage de Kaltouma pour l'accès aux droits

Je suis arrivée pour la première fois en France en 2012 avec mon mari pour passer quelques jours chez ma belle-sœur avant de poursuivre notre voyage vers l'Arabie Saoudite pour le pèlerinage.

Pendant que nous étions chez ma belle-sœur, je suis tombée malade et je suis restée chez elle, mon mari est parti seul au pèlerinage. Pendant son absence, j'ai accouché de ma 4^{ème} fille en France, à Villeneuve-Saint-Georges. A sa naissance, un test de drépanocytose a été fait à l'hôpital.

Quand je suis rentrée au Tchad, nous avons eu le résultat de ce test, qui montrait que ma fille était malade. Comme **cette maladie n'est pas traitée dans mon pays**, l'hôpital a appelé ma belle-sœur et dit que nous devions revenir très vite pour commencer le traitement au plus tôt.

Je suis revenue en France le 24 octobre 2012. On m'a dit qu'il fallait rester ici, que je ne pouvais pas rentrer au Tchad. J'ai dû laisser mon mari et les 3 premiers enfants au Tchad. J'ai été hébergée avec ma fille par des amis, d'abord à Creil puis à Colombes.

J'ai fait une demande d'autorisation de séjour pour enfant malade. J'ai eu en 2013 une autorisation provisoire de séjour (APS) de 6 mois, et ma fille a reçu une carte pour 5 ans.

Mon mari venait nous voir deux fois par an, et je suis de nouveau tombée enceinte en 2014. Mon fils est né le 20 février 2015 à l'hôpital Louis Mourier, à Colombes.

Il est malade lui aussi, les deux enfants sont maintenant suivis à l'hôpital Necker. Mes trois premières filles sont venues me rejoindre en juin 2016, quand mon mari a voulu se remarier et que nous avons divorcé.

J'ai donc 5 enfants à charge depuis juin 2016, et les APS ne me permettaient pas de travailler. J'ai enfin réussi à avoir en octobre 2017, grâce à l'aide des associations qui m'ont aidée à faire les dossiers, une carte de séjour m'autorisant à travailler. Cela m'a permis de trouver du travail comme caissière chez Lidl.

Mais **les cartes de séjour d'un an sont difficiles à renouveler, il faut parfois être accompagné d'un bénévole d'une association pour être bien reçu. J'ai fait les tests de français pour demander la carte de 10 ans, mais je ne l'ai pas encore.**

En 2020, à cause du Covid, mon titre de séjour a été prolongé par un récépissé valable jusqu'en décembre. Mais en décembre, quand il a expiré, mon employeur a dit qu'il allait me licencier. La mairie de Colombes est intervenue auprès de la préfecture et j'ai eu mon nouveau titre de séjour en janvier 2021. J'ai pu garder mon emploi.

Comme cette carte expirait en juillet 2021, j'ai fait la demande de renouvellement par démarches simplifiées en avril. En septembre, **le directeur de Lidl m'a dit qu'il n'acceptait pas l'attestation délivrée par la préfecture et m'a licenciée.**

Cette attestation est refusée aussi par Pôle Emploi, je n'ai donc pas pu m'inscrire à Pôle Emploi.

Cela a été une période très, très difficile. Mon fils a été dans le coma plusieurs jours à cause de sa maladie, et **je n'avais plus rien pour nourrir mes enfants et payer mon loyer alors que j'ai toujours travaillé depuis que j'en ai le droit et toujours fait les démarches comme il faut les faire.**

En décembre 2021, j'ai obtenu ma carte de séjour pour 2 ans, valable à partir du 12 octobre 2021. J'ai pu me réinscrire à Pôle Emploi mais je n'ai pas encore retrouvé du travail.

Je vous remercie pour votre attention.